



**BANQUE DE LA REPUBLIQUE  
DU BURUNDI**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES POUR LA FOURNITURE DES MEDICAMENTS  
AU DISPENSAIRE DE LA BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI  
(BRB)**

**1. Objet du marché**

La Banque de la République du Burundi (BRB) à travers son site web [www.brb.bi](http://www.brb.bi) et le quotidien « Le RENOUVEAU » lance un Avis d'appel d'offres national pour la fourniture des médicaments au dispensaire de la Banque de la République du Burundi.

**2. Allotissement**

Le marché est en lot unique et est divisible.

**3. Financement**

Le marché est financé sur les fonds propres de la Banque de la République du Burundi.

**4. Acquisition du dossier d'appel d'offres**

Le dossier d'appel d'offres peut être acquis auprès du Service Logistique et Patrimoine de la BRB, 2<sup>ème</sup> étage, bureau n°2.27 BIS, Tél. (+257) 22 20 40 98, après la présentation d'un bordereau de versement d'un montant non remboursable de cent mille franc Burundi (BIF 100.000), au compte n° 7-75-759-09 intitulé « **Récupérations diverses** » ouvert dans les livres de la Banque de la République du Burundi.

**5. Conditions de participation**

La participation au marché est ouverte à égalité de condition, à toute personne physique ou morale disposant des capacités juridiques, techniques et financières requises pour son exécution.

Ne peut participer à cet appel d'offres, toute personne physique ou morale frappée par l'un ou l'autre des critères d'inéligibilité aux marchés de la Banque de la République du Burundi énumérés à l'article huit (art.8) du Règlement de passation des marchés de la Banque de la République du Burundi, disponible sur le site [www.brb.bi](http://www.brb.bi).

7

## **6. Validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de nonante (90) jours calendaires à compter de la date d'ouverture des offres.

## **7. Dépôt et ouverture des offres**

Les offres doivent parvenir au Secrétariat de Direction de la Banque (5<sup>ème</sup> étage) au plus tard le 27/07/2023 à dix heures (10h00'). Passé ce délai, aucune offre ne sera reçue.

L'ouverture des offres aura lieu le même jour à dix heures et trente minutes (10h30') dans la salle des réunions du 4<sup>ème</sup> étage, en présence des soumissionnaires qui le souhaitent.

## **8. Délai de livraison**

Le délai de livraison est de trente (30) jours calendriers comptés à partir de la signature du contrat.

Fait à Bujumbura, le 17/07/2023

## **BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI**

Dieudonné MURENGERANTWARI

Gouverneur. -

